

Nouméa, le 5 décembre 2014

Communiqué de presse

Modernisation de la fonction publique de la Nouvelle Calédonie

- Installation du comité de coordination -

Le premier comité de coordination a été mis en place aujourd'hui au gouvernement. Il concrétise ainsi les premières orientations préconisées par Cynthia Ligeard, présidente du gouvernement de la Nouvelle Calédonie en conclusion des assises de la Fonction publique qui avaient lieu au Centre Tjibaou du 3 au 6 novembre 2014.

Ce comité rassemble, d'une part, un collège d'employeurs, avec un représentant pour chaque province, deux représentants pour chaque association de maires, un représentant de l'OPT, un représentant des Centres hospitaliers et deux représentants du gouvernement : le secrétaire général et la directrice des ressources humaines. D'autre part, un collège d'organisations Syndicales, avec quatre représentants par organisation syndicale représentative de la FPNC : UT-CFE-CGC et Fédération des Fonctionnaires. Un représentant pour l'USTKE, pour la COGETRA et pour l'USOENC. Et enfin, trois membres du cabinet de Cynthia Ligeard.

Pour rappel, les thèmes traités lors du séminaire étaient

- L'accès à la fonction publique, statut et rémunération
- Le dialogue social et la déontologie
- La libre administration et la création d'un centre de gestion

Le rôle du comité de coordination sera de

- Caler l'agenda des réformes
- Organiser le suivi des étapes de leurs réalisations
- Suivre les travaux des groupes de travail
- Etre une force de proposition.

Les autres orientations de Cynthia Ligeard, concernent, par la suite, la mise en place de l'Instance du dialogue social, courant 2015, une proposition de dépôt du texte sur l'emploi local, mi-2015 et la constitution du Centre de Gestion de la Nouvelle-Calédonie, fin 2015.